



SANTÉ, SÉCURITÉ ET
BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL



La politique sociale menée en 2017-2018 prolonge les initiatives positives et efficaces déjà en cours, et introduit également une nouvelle tendance d'investissement accru dans la prévention, à la fois pour améliorer les conditions de travail et promouvoir un environnement favorable au développement des collaborateurs et des activités.

La sécurité de nos employés fait l'objet d'une analyse de risques pour chaque métier

Notre responsabilité et notre engagement sont de créer les conditions qui garantissent l'intégrité physique et la santé de toutes les personnes présentes sur nos sites et au-delà, un cadre favorisant la qualité de vie au travail. La politique sociale menée en 2017 et 2018 prolonge les initiatives positives et efficaces déjà en cours, et introduit également une nouvelle tendance d'investissement accru dans la prévention, à la fois pour améliorer les conditions de travail et promouvoir un environnement favorable au développement des collaborateurs et des activités.

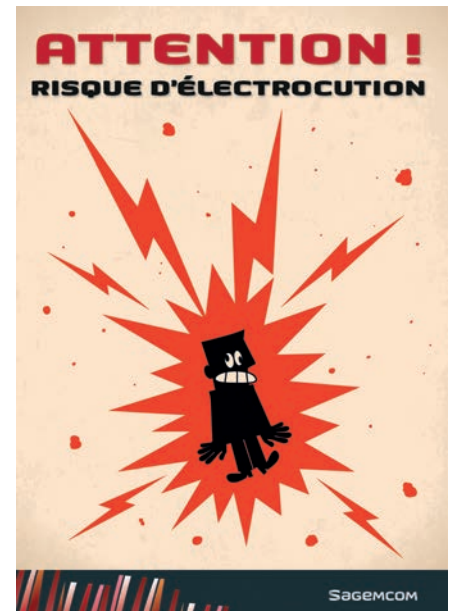
Réduire les risques, les maladies professionnelles, les accidents graves et les accidents les plus fréquents constitue une priorité absolue.

Notre objectif est d'atteindre le « 0 accident » ; si cet objectif représente un défi, il reste néanmoins le seul envisageable au regard des enjeux et nécessite l'implication et la mobilisation de tous à tous les niveaux.

MOBILISER POUR ASSURER LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL

La sécurité de nos employés fait l'objet d'une analyse de risques pour chaque métier. Celle-ci permet d'anticiper au maximum les risques grâce à des actions de prévention et de protection tant individuelles que collectives. Cette analyse est revue et mise à jour chaque année mais également à chaque fois qu'une nouvelle activité ou processus est créé. Avec au cœur de nos préoccupations, la sécurité incendie et la protection contre l'exposition aux produits chimiques. Diverses procédures sont ainsi établies pour gérer les risques pour la santé et la sécurité des employés :

- Evaluation des risques
- Exigences légales
- Validation des équipements
- Enregistrement des accidents
- Actions préventives et/ou correctives
- Gestion des produits dangereux
- Traitement des produits dangereux
- ...



CERTIFICATION OHSAS 18001

La politique sécurité de Sagemcom est basée sur la certification OHSAS 18001 notamment pour les sites de production. Ainsi, notre site de production tunisien, où se situe la grande majorité de notre production, est certifié par AFNOR OHSAS 18001 depuis 2008.



Tous les collaborateurs sont formés à la sécurité au poste de travail dès le processus de recrutement, puis tout au long de leur parcours au sein du Groupe. Afin de limiter au maximum les risques, des équipements de protection individuelle sont mis à disposition de chacun, afin de compléter les actions collectives de prévention mises en place.

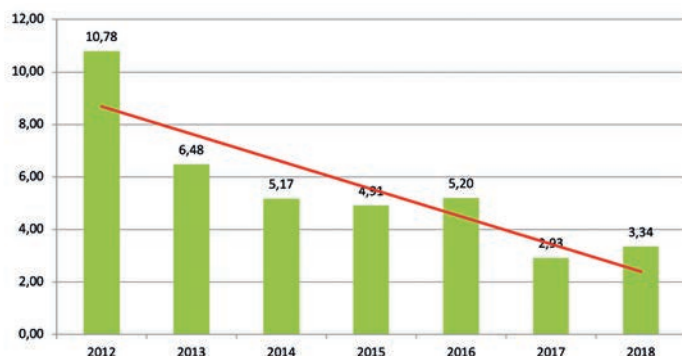
En complément, les collaborateurs sont également impliqués dans la définition des consignes de sécurité : indispensable pour s'assurer que les consignes mises en place et les équipements associés (gants, lunettes, etc) sont compatibles avec leur vie quotidienne !

Et nous prenons également en compte les évolutions technologiques de nos outils de production (par exemple l'intégration de lignes automatisées) dans la cartographie et la gestion de nouveaux risques. Des analyses de sécurité en toutes situations (maintenance incluse) sont menées, et des règles spécifiques sont mises en place. Elles sont complétées par des séances de formation des opérateurs, et bien entendu par la mise à disposition d'équipements adaptés.

Le Groupe a donc mis en place tous les moyens et équipements nécessaires afin de détecter et de traiter les situations d'urgence. Ces situations sont testées annuellement ou plus selon leurs impacts.

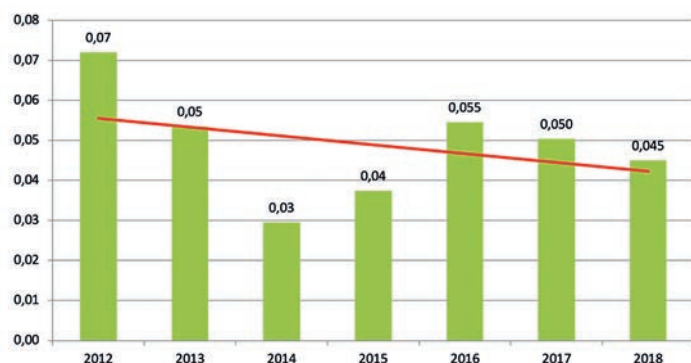
Ces résultats sont ensuite reportés chaque mois par la direction locale. Une synthèse est réalisée en milieu d'année pour vérifier que les résultats réels sont en adéquation avec les objectifs. Des actions correctives sont mises en place si ce n'est pas le cas. Les résultats annuels sont enfin présentés et analysés par la Direction générale.

Nos résultats 2018 sont décrits ci-dessous :



Fréquence :

- nombre d'accident par journées travaillées * 1 000 000/nombre d'heures travaillées



Taux de gravité :

- nombre de jour travaillés * 1 000/nombre d'heures travaillées

Taux de fréquence soit 3,3% pour un objectif annuel de 4,8% annuel

Taux de gravité soit 0,04% pour un objectif annuel de 0,03 % annuel

Enfin, en complément des mesures prises pour la production, des processus sont également mis en place pour les équipes manipulant des produits électriques ou gaz : ainsi, même sans certification, les mêmes règles leurs sont appliquées. Par exemple, chaque collaborateur amené à travailler à proximité d'un produit ou d'une machine électrique doit suivre une formation de qualification aux risques électriques. A l'issue de cette formation, et sous réserve de réussir l'examen final, un certificat d'habilitation électrique lui est ensuite remis. Des protections dédiées aux chocs électriques, aux incendies et aux explosions ont également été implantées au sein de nos laboratoires : c'est par exemple le cas avec la norme ATEX pour les compteurs de gaz.

PRENDRE SOIN DE NOS SALARIÉS

Sagemcom entend ne pas limiter son engagement à la sécurité mais souhaite l'appliquer aussi à la santé, en impliquant dans une démarche de prévention

**sagemcom entend
ne pas limiter
son engagement
à la sécurité
mais souhaite
l'appliquer aussi à
la santé**



**L'ORGANISATION, LA
CHARGE DE TRAVAIL
ET LEURS ÉVENTUELS
IMPACTS SUR LA
VIE DES SALARIÉS
FONT L'OBJET
D'UNE VIGILANCE
PARTICULIÈRE**

les bons acteurs aux bons niveaux : Médecine du travail, services de santé, ergonomes, mais aussi les premiers concernés, les salariés eux-mêmes. Dans cet objectif, le Groupe a maintenu en 2017 et 2018 des plans d'action suivant plusieurs axes :

- Développer les démarches préventives et ergonomiques dans la conception des nouveaux outils et locaux ou la préparation à la prise du poste de travail et diminuer ainsi les risques dont l'apparition des Troubles Musculo Squelettiques (TMS). Un module Elearning adaptés aux métiers du groupe a ainsi été mis en place afin de prévenir l'apparition des TMS (abordant par exemple le travail sur écran, les manutentions ...). Au Brésil, à Manaus, les premières 20 minutes de la journée de travail sont consacrées à des exercices d'assouplissements avant la prise de poste pour prévenir les TMS. Le succès rencontré par cette pratique nous a conduit à l'étendre à notre site de Taden, où un éveil musculaire est réalisé à chaque prise d'équipe. Le site de SST a également déployé un important projet de prévention des TMS en 2018, complété par une campagne de communication visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière notamment de posture. A Taden, une journée sécurité a été organisée, permettant aux salariés d'avoir accès à différents types d'ateliers (prévention accidents de travail, utilisation de la salle de repos etc).

- Impliquer la Médecine du travail et les services de santé au travail, au-delà de la surveillance médicale, par la dispense de conseils visant à participer à la démarche de prévention des risques professionnels (pénibilité, déplacements...) mais plus généralement en vue d'encourager les salariés à adopter des modes de vie sains. Ces conseils sont donnés soit dans un cadre individuel, soit lors de séances collectives d'information et de sensibilisation comme en France ou en Chine dans le cadre de campagnes d'information ou au gré de visites des ateliers, de bureaux ou encore lors de la mise en place de campagnes d'informations et de prévention comme « Octobre rose », campagne réalisée sur le site de SST en Tunisie visant à sensibiliser les collaborateurs sur les risques du cancer et les modes de prévention.

- Favoriser l'accès à un niveau de soins et de couverture sociale de qualité pour tous les salariés : Sagemcom propose à ses collaborateurs, quelle que soit leur aire d'implantation géographique, de bénéficier d'une couverture de remboursement des soins médicaux leur permettant ainsi de préserver au mieux leur santé et le cas échéant, celle de leur famille.

**LE BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL, AU CŒUR DE NOS
PRÉOCCUPATIONS**

Nous portons une attention particulière à la qualité de vie au travail et nous développons ainsi des initiatives pour permettre d'offrir aux salariés un environnement de travail favorable à leur développement et à la conciliation de leur vie professionnelle et vie personnelle, ce qui contribue également au développement de notre performance.

Le bien-être des salariés est dépendant de l'organisation de l'entreprise, de son mode de fonctionnement, de son management et de dimensions telles que la qualité des relations interpersonnelles et l'accompagnement individualisé.

Sagemcom a mis en œuvre plusieurs initiatives sur ces thématiques en 2018 :

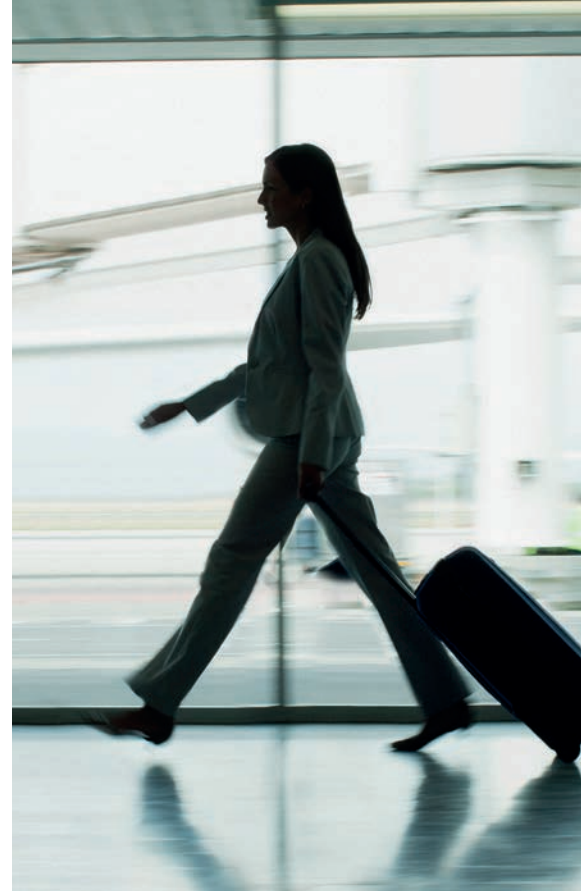
- L'organisation, la charge de travail et leurs éventuels impacts sur la vie des salariés font l'objet d'une vigilance particulière : en 2018, le dispositif de l'entretien annuel permettant de recueillir l'appréciation du salarié quant à sa charge de travail, l'organisation, et l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle, et ce quel que soit le mode de temps de travail du salarié (décompte en heures, forfaits jours ou sans référence horaires) ou son implantation géographique a fait l'objet d'une surveillance accrue, et 100% des difficultés d'ordre professionnel remontées ont fait l'objet d'un traitement.



- Chercher à optimiser la qualité de vie au travail, c'est également s'inscrire dans une démarche de prévention des risques psychosociaux. En France, un plan de prévention à trois ans a été déployé en 2016, servant de cadre à notre démarche de prévention et s'attache à réduire en priorité les risques à leur source pour pouvoir générer une évolution profonde et pérenne. Les effets de la mise en place de cette politique sont mesurés tous les ans, et les actions, si nécessaire, sont mises à jour dans le cadre d'une Commission de suivi en lien avec les Représentants du personnel et la Médecine du travail. Le succès de cette méthode de prévention, relevé par la Médecine du Travail, sera poursuivi sur 2019 avec la mise en place d'un 3^{ème} plan d'action. En parallèle d'autres actions sont menées dans d'autres pays comme la Chine pour ménager des temps et espaces de décompression après la journée de travail pour les salariés, avec l'organisation de séances sportives quotidiennes (tennis, basket...).

- La question de l'équilibre entre les différents temps de vie est adressée à travers de nombreuses actions spécifiques. En France, de nombreuses actions ont été menées sur ce thème en 2018, issues notamment de la signature d'un accord portant sur le droit à la déconnexion des salariés afin de tendre à réguler l'utilisation des outils numériques. Afin d'accompagner les exigences du travail et celles de la vie personnelle, outre les services de proximité déjà existants sur le site de Rueil-Malmaison (conciergerie, navette de transports ...) facilitant le quotidien, Sagemcom s'est fixé comme objectif de mieux appréhender et accompagner la parentalité sous toutes ses formes, et à mis en place un guide de la parentalité à 360. Cette meilleure prise en compte des aspects liés à la parentalité a également été étendue à d'autres pays comme la Chine où des actions complémentaires d'organisation du temps de travail ont été mises en place afin d'aider les nouveaux parents.

Mais au-delà, Sagemcom s'attache à préserver du temps pour tous ses salariés, quelle que soit leur situation personnelle. Aussi, en France, Sagemcom s'est engagé à mener des actions spécifiques sur les déplacements professionnels fréquents et sur de longues distances et sur la gestion des temps.



**sagemcom s'est
engagé à mener
des actions
spécifiques sur
les déplacements
professionnels
fréquents et
sur de longues
distances et sur la
gestion des temps**

